

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Lot-et-Garonne

COMMUNE DE LAROQUE-TIMBAUT

**PROCÉS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 23 juillet 2024

Nombre de Conseillers
en exercice :

19 L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT-TROIS JUILLET
À VINGT HEURES TRENTÉ, le Conseil municipal de la
commune de Laroque-Timbaut s'est réuni à la salle Irène
SCHOENER, en session ordinaire.

Présents :

11 Jean-Jacques DULAURIER ; Malika MESSAOUDI-LOUBET ;
Christian RICHARD ; Wilfried FREMONT ; Philippe
CHIBOUT ; Natacha HUC ; Éric LE BRAS ; Béatrice
COSTE ; Frédérique LAFOURCADE ; Michel COUTURIER.

Absents :

8 Marie-Emmanuelle BABUT ; Manon DURY ; Lionel
FALCOZ ; Armelle BANDET ; Corinne FERNANDEZ
AGUILAR ; Stéphane JACQUOT ; Léopold TALOU ;
Françoise TESTUT.

Pouvoirs :

4 Léopold TALOU à Michel COUTURIER.
Marie-Emmanuelle BABUT à Philippe CHIBOUT.
Françoise TESTUT à Frédérique LAFOURCADE.
Manon DURY à Wilfried FRÉMONT.

Secrétaire de séance :

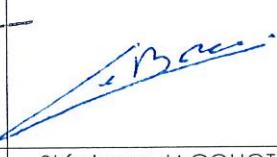
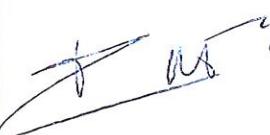
Natacha HUC.

Date d'envoi de la
convocation
dématérialisée :

Jeudi 18 juillet 2024.

Feuille de présence

Conseil municipal du 23 juillet 2024

Jean-Jacques DULURIER Signature ou cause de non émargement 	Eric FLESCH Signature ou cause de non émargement 	Malika MESSAOUDI- LOUBET Signature ou cause de non émargement 	Christian RICHARD Signature ou cause de non émargement 
Marie-Emmanuelle BABUT Signature ou cause de non émargement Absent avec procuration donnée à Philippe CHIBOUT	Wilfried FREMONT Signature ou cause de non émargement 	Béatrice COSTE Signature ou cause de non émargement 	Eric LE BRAS Signature ou cause de non émargement 
Corinne FERNANDEZ AGUILAR Signature ou cause de non émargement Absent	Philippe CHIBOUT Signature ou cause de non émargement 	Natacha HUC Signature ou cause de non émargement 	Stéphane JACQUOT Signature ou cause de non émargement Absent
Manon DURY Signature ou cause de non émargement Absent avec procuration donnée à Wilfried FRÉMONT	Lionel FALCOZ Signature ou cause de non émargement Absent	Armelle BANDET Signature ou cause de non émargement Absent	Léopold TALOU Signature ou cause de non émargement Absent avec procuration donnée à Michel COUTURIER
Frédérique LAFOURCADE Signature ou cause de non émargement 	Michel COUTURIER Signature ou cause de non émargement 	Françoise TESTUT Signature ou cause de non émargement Absent avec procuration donnée à Mme LAFOURCADE	

ORDRE DU JOUR :

0 Approbation du PV du 9 juillet : UNANIMITÉ.

1 Communication du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la commune pour les exercices 2017 et suivants.

D-2024-31 : Communication du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la commune pour les exercices 2017 et suivants.

VU le Code Général de Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

VU le Code des Juridictions Financières et notamment ses articles L.211-8 et L.243-6 ;

VU le rapport d'observations définitives de la C.R.C. Aquitaine du 9 juillet 2024.

Considérant que la C.R.C. Aquitaine a procédé au contrôle de la gestion de la commune pour les exercices 2017 et suivants ;

Considérant qu'à l'issue de ce contrôle, la C.R.C. Aquitaine a transmis le 8 mars 2024 à la commune un rapport d'observations provisoires délibéré par la chambre le 15 février 2024 ;

Considérant que le rapport d'observations définitives délibéré par la chambre le 14 mai 2024, intégrant les réponses de la commune, a été communiqué le 9 juillet 2024 ;

Considérant que ce rapport doit être communiqué à l'assemblée délibérante et donner lieu à un débat.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de son rapporteur,

PREND ACTE de la communication des observations définitives de la C.R.C. Aquitaine transmises à la commune 9 juillet 2024.

Débats :

Monsieur le Maire lit la synthèse du rapport de la CRC et reprend toutes les recommandations en précisant, pour chacune d'elles, ce que la commune a mis en œuvre afin d'être en conformité avec ces mêmes recommandations.

Ensuite Monsieur le Maire exprime son sentiment quant à ce contrôle.

Il estime que ce contrôle s'est globalement très bien passé et il en profite pour remercier les agents communaux, et notamment le secrétaire général, d'avoir répondu aux nombreuses sollicitations de la Chambre régional des Comptes.

Il ajoute que la situation est saine

La séance est levée à 21h05.



La secrétaire de séance,

Natacha HUC

A blue ink signature of the name "Natacha HUC" in a cursive, handwritten style.